

Remaniement réussi ou pas : ces 5 dossiers brûlants qui demanderont beaucoup plus qu'un changement de ministre pour être traités



Qu'importe l'ampleur du remaniement à venir, il faudra du courage et une bonne dose d'huile de coude pour s'attaquer à ces dossiers. CHAPO

Avec Arnaud Lachaize
Avec Guylain Chevrier
Avec Michel Ruimy
Avec Gérard Pandelon

Atlantico : Depuis plus d'une semaine, Emmanuel Macron et le gouvernement ont été aspiré par la problématique de la démission de Gérard Collomb et des discussions relatives au remaniement ministériel. Si le casting et les équilibres politiques ont leur importance, en quoi les sujets suivants mériteraient une attention tout aussi importante ?

1 - L'immigration

Arnaud Lachaize : Toutes les enquêtes d'opinion montrent que l'immigration est l'un des sujets majeurs de préoccupation des Français, sans doute bien davantage que les discussions autour d'un remaniement gouvernemental... L'immigration est l'un des grands sujets stratégiques du moment. Les Français, voire les Européens en général, ont parfaitement conscience que les capacités d'accueil de leur pays sont limitées: sur le plan de l'emploi, du logement, des services éducatifs et sociaux. L'immigration doit être maîtrisée pour éviter d'aggraver l'exclusion, la pauvreté et le chaos, voire à terme le risque de déstabilisation. Un pays qui compte 6 millions de personnes privées d'emplois, 9 millions de pauvres et des millions de personnes mal logées ou sans logis, un niveau de dépenses sociales record et une dette publique égale à son PIB, ne peut pas se permettre de recevoir un nombre indéfini de personnes venues des pays les plus démunis. A terme, avec une Afrique dont la population aura plus que doublé en 2050, il est impératif de définir des règles claires sur les mouvements de personnes et de les faire respecter. Il est donc vital pour tout gouvernement de montrer qu'il a conscience des enjeux et de faire la preuve de sa capacité à contrôler les frontières. Aujourd'hui, aucun gouvernement européen responsable, ne peut plus fermer les yeux sur le sujet. A terme, c'est l'unité de l'Europe qui est en jeu. On voit comment la crise migratoire de 2015 et 2016 a gravement ébranlé l'Union européenne: Brexit, Italie, Hongrie, Pologne. Il est dramatique de constater à quel point les rapports entre deux nations amies, la France et l'Italie, se sont gravement détériorés en raison d'un désaccord de fond sur le sujet. La montée du phénomène qualifié de "populisme" est avant tout une réaction des peuples au sentiment de démission des politiques sur cette question. Mais sans doute n'est-ce là qu'un début. En l'absence de politique crédible et de résultats sur le sujet, il est vraisemblable que d'autres pays suivront le mouvement et basculeront à leur tour, d'une manière ou d'une autre, y compris l'Allemagne et la France. Apporter des réponses aux préoccupations des nations sur l'immigration, est vital pour préserver ou reconstruire l'unité du continent européen et ses valeurs de solidarité et de démocratie.

2 - Les dérives du communautarisme

Guylain Chevrier : Si on en croit Gérard Collomb, lors de son discours de passation de pouvoir à Edouard Philippe, il y a urgence au regard de quartiers qui aujourd'hui en France échappent à la loi de la République. Un message passé depuis à la trappe, un non-événement. L'ex-ministre de l'intérieur y est pourtant allé d'une sorte de cri d'alarme : « c'est plutôt la loi du plus fort qui s'impose (dans ces quartiers), (celle) des narco-trafiquants, des islamistes radicaux, qui a pris la place de la République ». Selon lui, « La situation s'est très dégradée » dans certains territoires, listant : « Les quartiers Nord de Marseille, au Mirail à Toulouse, à la périphérie parisienne, Corbeil, Aulnay, Sevran... » Pour conclure : « On vit côte à côte, je crains que demain on ne vive face à face. Nous sommes en face de problèmes immenses. » Parlant de l'accueil des migrants, il est sorti de sa réserve pour estimer « que si ces derniers étaient logés dans les quartiers à problèmes, la situation deviendrait d'autant plus « ingérable ». Il est vrai qu'ils sont nombreux à venir de pays musulmans où la règle religieuse fait loi, risquant de contribuer à la ghettoïsation religieuse, mais aussi à la paupérisation qui en est l'un des terreaux. Une situation on ne peut plus favorable au communautarisme, là où se mélangent fréquemment délinquance et islamisme. Interrogé par RT France, le porte-parole de l'Union des policiers nationaux indépendants (UPNI), une association de policiers, a exprimé tout son désarroi. « On sait très bien que les mafieux achètent la paix sociale en payant les responsables religieux musulmans, puisque leurs trafics se concentrent parfois autour des mosquées, alors que le trafic de drogue n'est pas du tout bien vu dans l'islam. Tout le monde ferme les yeux contre de l'argent. Le plus petit réseau brasse au moins 8 000 euros par jour... » Un état de la situation qui devrait être au centre des préoccupations du gouvernement, mais cela ne paraît toujours pas être le cas. Mi-septembre, de façon quasi simultanée aux "assises territoriales de l'islam de France" organisées dans chaque département sous l'égide des préfets, un nouveau rapport de l'Institut Montaigne nous alerte sur la dégradation de l'islam de France. Hakim El Karoui qui en est l'auteur y souligne "la progression de l'idéologie islamiste chez les musulmans. Les salafistes "gagnent du terrain à l'intérieur de la communauté", surtout chez "les jeunes moins de 35 ans", qui prônent une application littérale du Coran, de la charia, et s'opposent à toute adaptation. Il s'agirait selon lui d'un « monopole intellectuel ». Ce n'est pas la proposition de renforcer l'arabe à l'école, en arguant vouloir éviter qu'il soit enseigné dans les mosquées, qui réglerait quoi que ce soit à cela, alors que depuis des années on n'a cessé de renforcer l'enseignement du fait religieux à l'école en pensant à tort contrer le communautarisme. On a surtout créé une confusion irréparable, en mettant ainsi en porte-à-faux l'enseignement des principes de notre République laïque. Différents faits viennent confirmer cette tendance vers un islam plus radical, qui inquiète à présent l'Education nationale. Europe 1 révèle le contenu d'une note ultra-confidentielle des services de renseignement sur les signalements de cas de communautarisme musulman dans les établissements scolaires. Dans le Nord de la France, des élèves refusent d'avoir cours dans des classes comportant du mobilier rouge, jugé "haram", c'est-à-dire interdit par le Coran. D'autres refusent de dessiner des représentations humaines, un interdit religieux jusque-là ignoré qui émerge à présent de façon inquiétante. Encore d'autres, qui se bouchent les oreilles quand on passe de la musique en classe, et de jeunes garçons qui refusent de donner la main à une petite fille. A Troyes, ce sont des élèves de 6ème qui ne veulent pas aller à la piscine avec leur classe de peur de "boire la tasse et de casser leur jeûne" ou encore, dans les Bouches-du-Rhône, qui refusent de déjeuner à côté de ceux qui mangent du porc. Des élèves de confession musulmane sont aussi stigmatisés voire insultés par d'autres élèves de même confession, parce qu'ils mangent de la nourriture ordinaire (non halal) à la cantine. En Haute-Savoie, certaines écoles n'organisent plus de séjours en classes de neige en raison des revendications alimentaires religieuses, parce c'est devenu "ingérable", selon elles. A Mulhouse, une élève de primaire (CM1/CM2) est rentrée d'un cours de sport en état de déshydratation, au bord du malaise tout en refusant de boire de l'eau, pour cause de ramadan. Malgré le caractère d'urgence, le père a refusé d'autoriser la directrice à faire boire sa fille sans en référer à l'imam. Dans un collège de Saint-Denis, lors d'un voyage scolaire, sur une cinquantaine d'élèves, 35 d'entre eux ont refusé de manger la cuisse de poulet proposée au dîner, parce que ce n'était pas halal. Il a fallu les jeter. Dans le quartier de Lille Sud, des mamans d'élèves ont été surprises en train de distribuer des tracts devant l'école élémentaire pour réclamer la séparation des garçons et des filles dans l'école "au nom du Coran". On peut voir combien ce gouvernement a matière à travailler sur ce thème, en prenant toute la mesure des dangers que cette situation fait courir à notre cohésion sociale et à la liberté de nos concitoyens.

3 - Criminalité

Gérald Pandelon : L'évolution de la criminalité dans notre pays nous conduit à interroger notre système pénal dans un contexte particulièrement paradoxal. Paradoxal, en effet, car tous les avocats pénalistes de France savent pertinemment que la justice répressive est sévère, même très sévère, voire parfois inhumaine, contrairement à ce que pourraient raconter certains de nos hommes politiques qui, en-dehors de leurs palais parisiens et appartements cossus, n'ont jamais fréquenté les juridictions pénales. Car vous, acteurs politiques, qui serez tenté de considérer que notre système serait trop souple ou empathique envers nos délinquants, je vous invite à m'accompagner, quand vous le souhaitez et le pourrez, compte tenu des agendas qui sont les vôtres, devant les chambres de l'instruction de nos cours d'appels ou encore en débats contradictoires devant nos juges des libertés et de la détention, infiniment plus juges de la détention que juge des libertés d'ailleurs ; ou enfin, en appel toujours, devant nos chambres de l'application des peines... Car si vous faisiez l'effort surhumain d'accepter de vous coltiner la réalité, le terrain, mettre les mains dans la boue judiciaire après les avoir mises dans l'enfer des garde à vue, vous pourriez pourriez alors réellement comprendre de ce dont il s'agit et, in fine, apprécier à quel point vous racontez à longueur d'années et quels que soient vos ministères et autres appartenances politiques, des âneries. Et ce, non pas parce que vous seriez, en-soi, des imbéciles, ce que vous pouvez être parfois toutefois, surtout lorsque vous l'ignorez, mais vous êtes tout simplement, comme souvent, ignorants de la réalité, ce réel qui définitivement se dérobe à votre jugement. Par conséquent, vous répétez à l'envi comme des perroquets identiquement hétérogènes ce qu'on vous dit de dire, sans véritablement le vivre ou l'avoir vécu, donc en le méconnaissant. Vous avez du sujet un savoir livresque, vous en avez pas la connaissance car il vous manque la pratique. Pourtant, c'est vous qu'on écoute, obsédés que nous sommes dans un pays par la théorie, même si cette théorie s'inscrit en total décalage avec la vérité. En effet et en même temps, dans la caste à laquelle vous appartenez, il est si difficile voire impossible de reconnaître son erreur de jugement ; à telle enseigne que vous préférez même considérer que ce sont les autres qui ont tort, les 99 % d'avocats pénalistes de France, que vous, car vous semblez détenir la vérité, que vous semblez monopoliser, puisque vous êtes censés, par l'onction populaire, nous représenter, ou, par la magie parfois irrationnelle de certains, nous gouverner. Pourtant, cette réalité de la sévérité de la justice pénale est unanimement admise ; de la même manière qu'il est autant admis qu'il existerait, en marge de cette ivresse répressive concernant les auteurs majeurs d'infractions, une forme de laxisme relatif mais qui concernerait une toute autre population pénale, ce sont les mineurs ; et ce, même si le législateur est intervenu pour durcir le droit pénal des mineurs, mais, en pratique, cela demeurerait et demeure effectivement plus souple et conduit à s'interroger encore sur notre ordonnance de 1945. Faut-il alors déplorer ou se réjouir d'une telle évolution contrastée de notre politique criminelle ? Cela participe de la philosophie politique personnelle de chacun. Je dirais toutefois qu'à l'évidence, nos jeunes ne sont plus exactement les mêmes qu'il y a 73 ans ; plus violents parfois sans réels motifs ; en même temps, me direz-vous, nos sociétés étaient moins dégradées dans les années 50 et 60 que ce qu'elles ne le sont aujourd'hui. Admettons. En réalité, toute politique criminelle future devrait avoir à

l'esprit quatre idées clés. D'abord, celle de rendre davantage de souveraineté au droit français si l'on admet que le développement du droit communautaire dérivé et celui issu de la jurisprudence de la CEDH prive de plus en plus de marges de manœuvres le législateur national, par conséquent le juge. Ensuite, il conviendrait que soit conféré au ministère public une réelle tête, afin d'en assurer une réelle unité, une vraie cohérence tout en consolidant l'efficacité du pilotage central. D'ailleurs, cela soulèverait la question subsidiaire de la révision constitutionnelle comme stade suprême du corporatisme judiciaire. En outre, il conviendrait qu'une réelle politique pénale s'attachât à en finir avec l'indétermination des peines qui, en droit pénal des mineurs, s'apparentent à des peines "fondantes", et contribuent à faire perdre le sens symbolique attaché à toute sanction, même si, encore une fois, je ne suis pas favorable et ne serais jamais favorable à des peines trop sévères. Mais une chose est la mansuétude relative, autre chose est l'absence d'autorité attaché à une décision prononcée. Comment conférer une véritable autorité à la sanction lorsqu'un jeune de 16 ans, dont le casier porterait trace de diverses condamnations, se verrait opposé, en répression de la commission de nouveaux délits, une remise à parents ? Enfin, à la lumière de l'évasion de Rédoine Faïd, mais pas uniquement d'ailleurs, se pose aussi la question de la pertinence de notre outil pénitentiaire, une administration pénitentiaire qui, pour des motifs variés et trop longs ici à expliquer, n'est pas ou plus à la hauteur, quantitativement et qualitativement, tant en milieu ouvert que fermé.

4 - Le blocage européen

Michel Ruimy : Nos concitoyens se sentent, en grande majorité, européens et français. Or, nous avons, en France, un sentiment d'affrontement depuis le second tour de la présidentielle de 2017 et du débat de l'entre-deux tours, entre, au niveau européen, certains partis d'extrême gauche et d'extrême droite qui adoptent des positions « nationalistes », chacun se positionnant contre l'Union européenne, et le centre politique et les partis modérés qui restent assez « européistes ». Mais, les résultats du premier tour montraient une France fractionnée de manière plus subtile sur ces questions. En fait, cette bipolarisation se porte plutôt sur la nature de l'intégration européenne avec, notamment la question de savoir au profit de qui, elle doit se faire.

Sur les questions économiques, monétaires et sociales, ce clivage, au niveau européen, n'est pas aussi clair, notamment en Allemagne. A l'intérieur de chaque pays, les partis pro-européens ne partagent pas toujours les mêmes points de vue. La division droite - gauche perdure, la Gauche privilégiant la question sociale. Angela Merkel ne semble pas d'ailleurs prête à adhérer à la stratégie de cette bipolarisation politique qui prospère en Europe et mise en œuvre par le Président français.

Par ailleurs, au niveau de la France, les sujets nationaux sont très présents lors des élections européennes et cela devrait être d'autant plus le cas en 2019 que nous sommes revenus aux listes nationales. Ce scrutin est souvent caractérisé par une forte abstention et un vote « sanction » envers le pouvoir en place. Comme le suffrage n'a pas, aux yeux des électeurs, d'impact direct sur le pays, ils se sentent libres d'exprimer leur mécontentement. C'est pourquoi, les votants pourraient utiliser ces élections pour faire passer un message au président, par exemple en exprimant leurs suffrages pour le candidat écologiste car le réchauffement climatique est un sujet de préoccupation en hausse dans les enquêtes d'opinion.

5 - Le ralentissement économique depuis 2017

Michel Ruimy : Emmanuel Macron a construit son programme économique sur une constance de la croissance économique. Or, après un bon résultat en 2017, le FMI a rejoint les prévisions de l'INSEE, de l'OCDE et de la Banque de France, en revoyant à la baisse les estimations de croissance économique pour la France en 2018 et 2019. Ce tassement s'inscrit dans la tendance d'un recul de la croissance mondiale sur les deux prochaines années.

Mais comme dans toute prévision, il y a une part d'aléa et lui, comme beaucoup d'autres, n'avait pas perçu - même si certains événements avaient été tout de même envisagés - la tournure prise par l'économie internationale, notamment la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, et européenne avec les négociations dures sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et la défiance de la situation italienne qui risque de peser sur le cours de l'eurodollar.

Tout ceci risque de contrarier le bilan de mi-mandat de M. Macron, qui nous a donné rendez-vous en 2019. Sa problématique actuelle est la suivante : redonner confiance, et des gages de succès, aux Français dans les prochains mois afin qu'ils le soutiennent dans son projet de réforme des structures économiques du pays et qu'ils croient en son Europe. Je crains malheureusement que, n'étant pas maîtresse de sa croissance, la France enregistre encore des résultats décevants. Les réformes prennent du temps mais les Français auront-ils la patience d'attendre et combien de temps ?